



Commune
de Mont-Noble

ASSEMBLEE PRIMAIRE DE LA MUNICIPALITE DE MONT-NOBLE LUNDI 20 DECEMBRE 2021

**L'Assemblée primaire de Mont-Noble est convoquée le lundi
20 décembre 2021, à 19h30, à la salle de gym de Nax**

Ordre du jour

1. Contrôle des présences
2. Désignation des scrutateurs
3. Lecture du procès-verbal de l'Assemblée primaire du 16 juin 2021 – Approbation
4. Budget 2022 – Approbation
5. Investissement bâtiment scolaire – Décision
6. Investissement réservoir - Décision
7. Autorisation de contracter un emprunt de CHF 1'800'000.- en couverture du découvert de financement – Décision
8. Présentation de la planification financière 2022 -2025 (Art.18 de l'ordonnance sur la gestion financière des communes)
9. Décisions fiscales 2022
10. Cession gratuite à la Bourgeoisie de Vernamiège de 20 parcelles sises en zone agricole au lieu-dit « Torin » totalisant 21'329 m² – Décision
11. Traversée de Vernamiège (axe de substitution) – informations de M. Vincent Pellissier – direction service de la mobilité.
12. Divers

Le budget ainsi que tous les documents utiles à une prise de décision (cf. ordre du jour susmentionné) sont à votre disposition au bureau communal, selon les horaires officiels ainsi que sur le site internet de la Commune : www.mont-noble.ch.

Vu les directives de l'OFSP, chaque participant devra décliner son nom, prénom et numéro de téléphone. Masques – distance – désinfectant toujours d'actualité. Dès lors, nous vous invitons à vous présenter dès 19h00 pour procéder à votre enregistrement, ce dont nous vous en remercions par avance.

Les citoyen-ne-s de Mase et Vernamiège désirant bénéficier d'un transfert organisé pour se rendre à Nax sont prié-e-s de s'inscrire au bureau communal ou par tél. au 027 205 80 00 jusqu'au 15 décembre 2021.

<i>Horaires :</i>	<i>Départ de Mase, place de l'église</i>	<i>19 h 00</i>
	<i>Départ de Vernamiège, Pichot</i>	<i>19 h 10</i>
	<i>Retour 30`après fin Assemblée</i>	

Nax, le 25 novembre 2021

L'Administration communale